



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS  
FRANCAIS**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 17 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

**Nombre de membres**

EN EXERCICE 24  
PRESENTS : 9  
VOTANTS : 16

**COLLEGE DE LA REGION**

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Messieurs Gérard HÉBERT (pouvoir), Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT ;

**COLLEGE DES DEPARTEMENTS**

Étaient présents ou représentés : Mesdames Béatrice RUCHETON (pouvoir), Annie PIOFFET et Messieurs Guy CROSNIER et Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Étaient absents : Messieurs Jean-Marc CHANUSSOT et Nicolas MEARY ;

**OBJET :**

FINANCEMENT  
D'ÉTUDES DE  
STRUCTURE ENR  
AVEC LE BUDGET  
2023 DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL  
DE L'ESSONNE

Nomenclature ACTES :  
8 Domaine de  
compétence par  
thème  
8.8 Environnement

**COLLEGE DES COMMUNES**

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT, Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Laurent DUCRUIT, Jean MORLAIS, Parfait SOUNOUVOU (pouvoir), Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Était excusé : Monsieur Patrick POCHON ;

Était absent : Monsieur Fabien ORIOU ;

**COLLEGE DES VILLES-PORTES**

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

**COLLEGE DES EPCI**

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir) et Isabelle FROMAGE ;

**INVITÉS ET PARTENAIRES**

Étaient présents : Madame Françoise CHANCELIER, et Messieurs Yves COZE, Patrick de LUCA, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER ;

Étaient excusés : Messieurs Denis CELADON, Gilles CLUGNAC, Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Clothilde CAMPAIN, Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Marinette MESSIAS, Marie MARIN, Florence MOTTES, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Lucie KIENER-CALVET, Anne GALIBERT, Patricia CONSTANTIN, Mathilde TERRAL et Messieurs Jean-Luc DOUINE, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

**EQUIPE DU PARC**

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Magali LASSAIGNE et Séverine HUYLEBROECK ;

Transmis au Contrôle de  
Légalité le :

**25 SEP. 2025**

Affichage le :

**25 SEP. 2025**

**FINANCEMENT D'ÉTUDES DE STRUCTURE ENR AVEC LE BUDGET 2023 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE**

Suite à l'appel à projets lancé en avril 2024 par le Parc auprès de ses Communes dans le cadre du Schéma de développement des énergies renouvelables du Parc, une vingtaine de projets d'énergies renouvelables ont été identifiés sur le territoire du Parc.

Parmi ces projets, une dizaine a été sélectionnée pour faire l'objet d'études de faisabilité.

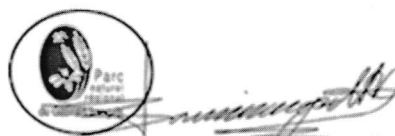
Suite à ces études et au vu des résultats obtenus, la majorité des Communes concernées souhaitent que des études de structure soient réalisées pour leur projet, en vue du lancement des travaux dans un futur proche.

Parmi ces Communes, quatre se trouvent en Essonne : Baulne, Boigneville, Oncy-sur-École et Vayres-sur-Essonne.

Avec un montant de 4.250€ HT par étude de structure, le total du financement prévu est donc de 17.000€ HT. Il est proposé de financer ces études structures par le Département de l'Essonne via la mesure 2023-7E CD91.

Le Président propose aux membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français d'autoriser le Parc à présenter ces dépenses d'études structures sur l'opération 2023-7E du Conseil départemental de l'Essonne et d'autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais autorisent le Parc à présenter ces dépenses d'études structures sur l'opération 2023-7E du Conseil départemental de l'Essonne et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.



Le Président  
Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250924-2025-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2025

Affichage : 25/09/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

